

Arrêtés ministériels

A.M., 2016

Arrêté numéro AM 0026-2016 du ministre de la Sécurité publique en date du 29 juin 2016

CONCERNANT l'élargissement du territoire d'application du Programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents mis en œuvre relativement aux travaux de bris de couvert de glace réalisés du 1^{er} décembre 2015 au 30 avril 2016, dans des municipalités du Québec

LE MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE,

VU l'arrêté numéro AM 0019-2016 du 19 mai 2016 par lequel le ministre de la Sécurité publique a mis en œuvre le Programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents au bénéfice de quatorze municipalités qui ont dû engager des dépenses additionnelles à leurs dépenses courantes pour des travaux de bris de couvert de glace réalisés du 1^{er} décembre 2015 au 30 avril 2016;

VU l'annexe jointe à cet arrêté du 19 mai 2016 qui énumère les municipalités pouvant bénéficier de ce programme;

VU l'article 109 de la Loi sur la sécurité civile (chapitre S-2.3) qui permet, au besoin, au ministre responsable de l'application d'un programme d'en élargir le territoire concerné et d'en prolonger la période d'application;

CONSIDÉRANT que des municipalités, dont les territoires n'ont pas été désignés à l'arrêté précité, ont dû réaliser des travaux de bris de couvert de glace du 1^{er} décembre 2015 au 30 avril 2016, aux fins de sécurité publique;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de permettre à ces municipalités de bénéficier du Programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents;

ARRÊTE CE QUI SUIT :

Le Programme général d'aide financière lors de sinistres réels ou imminents mis en œuvre par l'arrêté numéro AM 0019-2016 du 19 mai 2016 relativement aux travaux de bris de couvert de glace réalisés du 1^{er} décembre 2015 au 30 avril 2016, dans des municipalités du Québec, est élargi afin de comprendre le territoire des municipalités énumérées à l'annexe jointe au présent arrêté.

Québec, le 29 juin 2016

Le ministre de la Sécurité publique,
MARTIN COITEUX

ANNEXE

Municipalité	Désignation
Région 01 — Bas-Saint-Laurent	
L'Isle-Verte	Municipalité
Région 02 — Saguenay–Lac-Saint-Jean	
L'Anse-Saint-Jean	Municipalité
Région 12 — Chaudière-Appalaches	
Montmagny	Ville
Saint-Joseph-de-Beauce	Ville
Région 14 — Lanaudière	
Sainte-Émélie-de-l'Énergie	Municipalité
Région 16 — Montérégie	
Châteauguay	Ville

65352